



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Service de l'Urbanisme et du patrimoine immobilier
Contact : Secretariat du service
Email: batisses@suessem.lu
Téléphone: (+352) 59 30 75 - 669

Belvaux/Sanem, le 3 mars 2020

AVIS AU PUBLIC

Objet: lotissement
Réf. communale : 2019/09
Loi applicable : loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Le Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Sanem a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en date du 17 janvier 2020, le Conseil communal de la Commune de Sanem a approuvé le lotissement 2019/09.

Objet du lotissement: Parcelle N° : 1941/6524
Section : B de Soleuvre

Le lotissement, qui revêt un caractère réglementaire, devient obligatoire trois jours après sa publication par voie d'affiches dans la commune.

La secrétaire,
pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint
Guy EWEN
Manon Greven



le bourgmestre,
Pour le Bourgmestre empêché,
l'Échevin
Georges Engel Simone Asselborn-Bintz